

06  
avril  
2010

infotravaux

4



le métro  
à rendez-vous  
avec  
Montrouge



[www.rendezvousavecla4.fr](http://www.rendezvousavecla4.fr)

## Rue Beaunier pose de câbles d'alimentation électrique en souterrain

Madame, Monsieur,

Les travaux du prolongement de la ligne 4 du métro vers la Mairie de Montrouge se poursuivent. En sous-sol, le creusement du tunnel a franchi le périphérique et est maintenant entré dans Montrouge. En surface, afin d'alimenter en énergie électrique les futurs ouvrages du prolongement, des câbles doivent être déroulés depuis un poste haute tension situé boulevard Saint-Jacques jusqu'à la Mairie de Montrouge.

Ces câbles sont enfouis sous trottoir ou chaussée selon un tracé mis au point avec la Préfecture de Police et les services techniques de la Ville de Paris.

Du 6 avril au 11 juin 2010, des travaux seront réalisés sur le trottoir situé côté pair de la rue Beaunier, dont les cheminements piétons seront restreints et ponctuellement déviés. Selon les deux phases détaillées dans cette lettre, le stationnement des véhicules sera supprimé sur le côté pair ou impair de la rue.

Dominique Josse, agent d'information du prolongement de la ligne 4, est à votre disposition pour répondre à vos questions concernant le projet ainsi que les travaux. Vous pouvez la contacter au 01 58 77 04 06 ou au 06 29 18 06 91.

Pour vous informer plus largement sur le projet et son quotidien, vous pouvez également consulter son blog [www.rendezvousavecla4.fr](http://www.rendezvousavecla4.fr).

Je vous assure de notre volonté de réduire au maximum les perturbations sur la vie de votre quartier et vous remercie de votre compréhension.

Bernard Hourseau  
Chef de projet – RATP

PROLONGEMENT   
DE PORTE D'ORLÉANS  
À MAIRIE DE MONTROUGE



 île de France

 92  
Conseil général des  
Hauts-de-Seine

 stif  
L'organisme organisateur des  
transports en Île-de-France

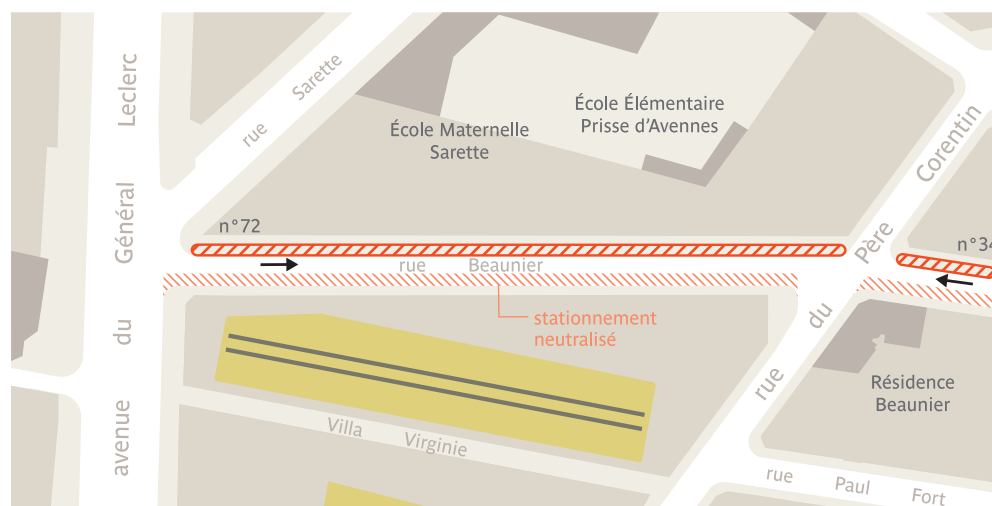


 RATP



## Phase 1 du 6 avril au 7 mai 2010

Les travaux se situent entre le n°72 et le n°34 de la rue Beaunier.  
Le stationnement est supprimé sur le côté impair de la rue.

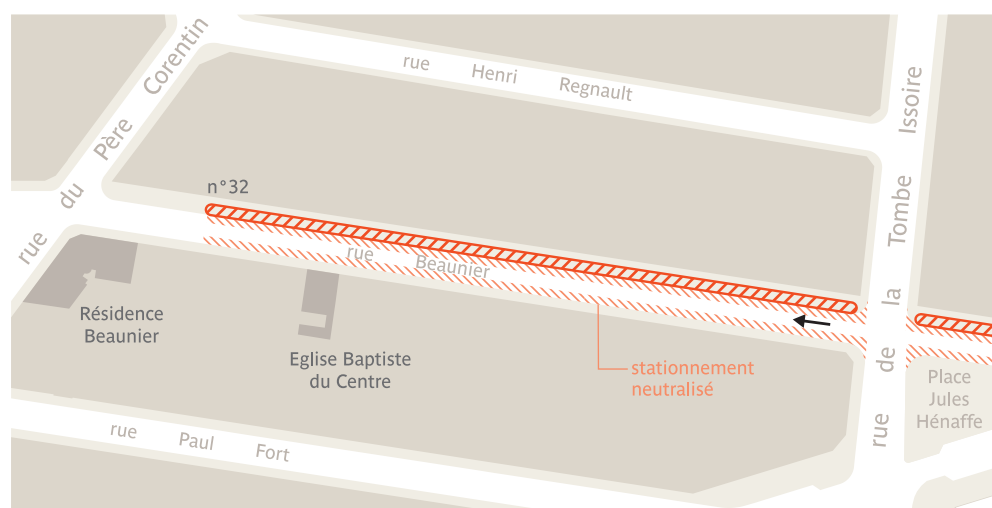


Horaires de travail : de 8 heures à 17 heures

Tracé des travaux réalisés

## Phase 2 du 3 mai au 11 juin 2010

Les travaux se poursuivent entre le 32 rue Beaunier et le 2 place Jules Hénaffé.  
Le stationnement est supprimé sur les côtés pair et impair de la rue.



Horaires de travail : de 8 heures à 17 heures

Tracé des travaux réalisés